

Compte rendu du 47^e congrès d'Arras et compte rendu de l'Assemblée générale de printemps.

Marc Suttor dit toute sa satisfaction d'accueillir le 47^e congrès de la SHMESP. Il insiste pour dire que c'est toute l'équipe des quatre enseignants-chercheurs qui a préparé les journées du congrès.

Stéphane Curveiller, ancien doyen de l'UFR Histoire, géographie, Patrimoines, représente la présidence de l'Université. Le président de l'Université, Pasquale Mammone, élu la veille, est déjà parti à Paris, convoqué par le ministère. Il sera présent le soir à l'Hôtel de Ville. Il présente les excuses de Mme Daguet-Gagey, professeur d'histoire romaine, nouvelle doyenne de l'UFR, retenue par le CNU mais qui présidera une session le samedi matin. Charles Giry-Deloison, directeur du CRHES, est lui aussi excusé, retenu par l'ANR.

La présidente remercie le travail de tous ceux qui ont préparé le congrès. Elle rappelle que ce congrès sur l'histoire globale devait se tenir à Francfort, mais en raison de la disparition programmée de la Maison de Francfort, les Arrageois ont repris ce thème et ont saisi l'occasion pour organiser le congrès. Deux collègues belges, Christophe Masson et Michael Depreter, sont présents (et donnent une communication), car la Belgique se propose d'accueillir le congrès dans les années à venir. Pour la première fois sont venus une MCF de Corse et un MCF de Nouvelle-Calédonie qui vont donner une communication. Un collègue polonais, spécialiste des chevaliers teutoniques, qui participe au congrès se présente et déclare vouloir observer la tenue d'un congrès de la Société.

Le conseil scientifique avait proposé une table ronde sur l'enseignement qui se tiendra samedi. Geneviève Bühner-Thierry se fera le porte-parole de Jean-Luc Fray qui ne peut être présent en raison des grèves et pénuries actuelles de carburant.

Véronique Gazeau termine en disant qu'au moment où la recherche est menacée, l'Université doit rester un lieu d'échange et d'accueil, et Arras montre ici magistralement l'exemple.

L'Assemblée générale est ensuite ouverte.

Compte rendu de l'Assemblée générale de printemps Arras, 26 mai 2016

Excusés : Michel Balard, Jean-Charles Bédague, Paul Bertrand, Élisabeth Crouzet-Pavan, Christiane Deluz, Patrick Demouy, Claude Denjean, Jean-Luc Fray, Thomas Granier, Jean-Claude Hélas, Anne-Marie Helvétius, Véronique Lamazou-Duplan, Marielle Lamy, Élodie Lecuppre-Desjardins, Jean-Michel Matz, Françoise Michaud-Fréjaville, Dominic Moreau, Pierre Racine, Éric Vallet, Charles Vulliez.

La présidente rappelle la mémoire des collègues décédés depuis la dernière assemblée générale de la Société.

Otto Gerhard Oexle est décédé le 16 mai 2016 ; il avait dirigé le Max-Planck de Göttingen jusqu'à sa fermeture en 2008 et avait accueilli le congrès de la SHMESP en 1999 à Göttingen. Ayant d'abord acquis une formation de romaniste à Poitiers, il parlait parfaitement le français. Il avait publié avec Jean-Claude Schmitt le volume sur les tendances récentes de la recherche en histoire médiévale en France et en Allemagne (colloques de 1997 et 1998, publication en 2000 aux Publications de la Sorbonne). C'était un excellent connaisseur de notre historiographie, un admirateur de Marc Bloch, un passeur scientifique entre la France et l'Allemagne, un soutien inconditionnel de la Mission Historique. Son livre sur l'historicisme en débat avait été traduit en français et publié chez Aubier.

Christian Lauranson-Rosaz : le décès de Christian Lauranson-Rosaz est survenu le 1^{er} avril dans un accident de voiture. Professeur agrégé d'histoire du droit à l'Université de Lyon 3, il était un spécialiste du haut Moyen Âge. Il avait soutenu en 1984 à Nanterre une thèse de doctorat d'État en Histoire du droit sur l'Auvergne et ses marges du VIII^e au XI^e siècle (rééditée en 2007). Il fut maître de conférences à Saint-Étienne puis enseigna à Clermont-Ferrand avant de devenir professeur à Lyon 3 en 2002. Son œuvre a abordé en particulier les droits, les élites et espaces au haut Moyen Âge et au Moyen Âge central.

Christophe Rivière : agrégé d'histoire, Christophe Rivière est décédé à l'âge de 45 ans le 18 novembre 2015. Il avait enseigné en région parisienne puis comme ATER à l'Université de Franche-Comté de 1997 à 1999 et à l'Université Jean-Moulin (Lyon 3) de 1999 à 2001. Il enseignait au Lycée Claude-Nicolas Ledoux à Besançon, en classe européenne et Abibac. Christophe Rivière avait soutenu son doctorat en 2004 à l'Université Paris 1–Panthéon-Sorbonne, sous la direction de Michel Parisse, « Une principauté d'Empire face au Royaume : le duché de Lorraine sous le règne de Charles II 1390-1431 ». Il préparait un ouvrage correspondant à une version remaniée et mise à jour. Christophe Rivière était l'époux de Stéphanie Krapoth, MCF en Histoire contemporaine à l'Université de Franche-Comté.

Maurice Berthe : décédé le 21 novembre 2015, il avait été professeur à l'Université de Toulouse-Le Mirail de 1967 à 1998. Élève de Philippe Wolff, il a inscrit ses recherches dans le courant de l'histoire économique et sociale. Ses travaux ont porté sur la démographie, l'économie, l'occupation du sol et le peuplement dans le Midi de la France et le nord de l'Espagne (*Le comté de Bigorre, un milieu rural au bas Moyen Âge*, Paris, 1976 ; *Famines et épidémies dans les campagnes navarraises à la fin du Moyen Âge*, Paris, 1984). Son dernier article témoigne d'un autre de ses sujets de prédilection, l'histoire des bastides (*Annales du Midi*, 2015, n° 291). Il avait été par ailleurs le fondateur et le premier directeur de l'UMR Framespa (CNRS)

Une minute de silence est respectée en leur hommage.

Véronique Gazeau rappelle que cette assemblée est tout d'abord un lieu d'information :

La prochaine Assemblée générale de la Société se tiendra le **samedi 22 octobre**. Les mandats du comité et du bureau prennent fin à l'automne 2016. La présidente rappelle que les candidatures peuvent être reçues à partir de ce jour, en les envoyant au bureau. Ces élections se feront **selon les statuts et règlement intérieur votés lors des deux dernières assemblées générales** (statuts imprimés dans l'annuaire 2015 ; statuts sur le site de la Société).

L'assemblée générale sera réunie avant le comité contrairement à l'usage précédent, puisque l'assemblée générale devra entériner la liste du comité.

À partir du 22 septembre, la liste des candidats au bureau devra être connue pour être transmise à tous les sociétaires.

Entre le 1^{er} septembre et le 22 octobre il devra être procédé à la désignation de celui/celle qui représentera chaque institution. Il est souhaitable que les noms des candidats au comité parviennent au bureau pour le 22 septembre.

Véronique Gazeau précise qu'elle ne se représentera pas au poste de président de la Société.

Rencontre avec le président de l'Agrégation externe d'Histoire : La dernière rencontre avec M. Poncelet a été consensuelle. Lui et M. Duclert, président du CAPES externe

d'Histoire-Géographie, considèrent que les concours sont consolidés et que les concours ne seront pas modifiés avant la fin de leurs présidences (2018).

Il n'y a pas de nouvelle question en histoire médiévale puisque la question en cours est prorogée pour une troisième année.

Le devenir de l'agrégation demeure discuté dans le long terme : masterisation, suppression...

Mais la question n'est pas à l'ordre du jour au ministère.

Le concours d'agrégation pour les docteurs ne devrait pas concerner l'histoire.

La discussion s'engage sur la question du concours d'agrégation pour les docteurs : Régine le Jan s'étonne que le décret paru ne concerne pas toutes les disciplines. Il y a des pourcentages minima. Ces places seraient prélevées sur le contingent global. Pour cette année en tout cas, le processus ne concerne pas l'histoire.

La lettre envoyée aux deux ministres par les quatre présidents des associations d'histoire du Supérieur au sujet du statut des **jeunes docteurs dans le secondaire** n'a pas reçu de réponse. Fanny Madeline dit que le décret du concours d'agrégation pour les docteurs crée un nouveau statut supplémentaire dans le secondaire, ce qui est plutôt néfaste.

Selon Yves Poncelet il n'y a plus que 5 à 10 postes par an en CPGE.

Enrique León (CPGE Chartes) dit qu'effectivement, le corps s'étant rajeuni, il y a peu de mouvements

La carte des classes préparatoires est stabilisée ; des classes Ulm ont tendance à disparaître.

Les médiévistes sont relativement bien présents dans les CPGE. Un collègue chartiste et médiéviste va d'ailleurs succéder à Enrique León, qui prend sa retraite.

L'Inspection générale est seule à avoir la main sur ce mouvement.

Claude Gauvard intervient pour souligner la nécessité de maintenir des liens étroits avec l'Inspection générale

Enrique León rappelle que ce qui compte aujourd'hui, ce sont les lettres de recommandation, qui valorisent les qualités d'enseignants généralistes, pas seulement médiévistes mais capables d'enseigner toute l'histoire. L'inspection souhaite garder pour elle seule ces nominations.

Enquête sur le nombre de postes mis au concours en MCF et PR :

Les 3 autres sociétés n'ont pas effectué le comptage apparemment, malgré les discussions engagées pour présenter des chiffres qui puissent donner lieu à discussion

Cela donne :

2004 : 8 MCF/4 PR

2005 : 12 MCF/6 PR

2006 : 20 MCF/3 PR

2007 : donnée à fournir.

2008 : 9 MCF/4 PR

2009 : 6 MCF/5 PR

2010 : 8 MCF/ 6PR

2011 : 8 MCF/5 PR

2012 : 10 MCF/11 PR

2013 : 10 MCF/8 PR

2014 : 10 MCF/ 8 PR

2015 : 5 MCF/ 3 PR

2016 : 4 MCF/ 4 PR

Ce travail de comptage devrait se faire dans toutes les SHS.

Geneviève Bühler-Thierry rappelle que les universités sont maintenant les seules à décider et que, d'ailleurs, c'est lorsque la LRU s'est mise en place que les chiffres ont brutalement chuté.

Dominique Valérian indique qu'au CNRS un niveau de recrutement est encore acceptable (presque autant qu'à l'Université), mais que la Direction a annoncé clairement que c'était terminé et que le nombre des postes va baisser.

J.-Ph. Genet espère que les postes gelés vont revenir, mais V. Gazeau annonce que les fonds de roulement sont bas et que cela doit peser. Michèle Gaillard précise qu'une université qui a beaucoup de professeurs de première classe et de classe exceptionnelle a une enveloppe plus réduite pour le recrutement, en raison du paiement des salaires. Le GVT intervient pour beaucoup. Geneviève Bühler-Thierry ajoute que le rajeunissement des cadres fait aussi que le nombre de postes à renouveler baisse.

Depuis la LRU, les universités sont plus frileuses, car la dotation pour les salaires est insuffisante.

Bourses :

4 bourses (250 euros) sont données pour Leeds par l'International Medieval Conference (IMC) et la SHMESP ajoute 4 bourses de 250 euros pour des jeunes qui ne sont pas MCF ni chargés de recherche au CNRS.

3 bourses sont données par la SHMESP pour le colloque d'Arras, mais le thème a suscité plus de vocations de MCF que d'habitude pour ce congrès, et moins de doctorants. Cela permettra de donner davantage de bourses pour Jérusalem.

Publications :

Tout est en bonne voie pour Montpellier. Les articles ont été relus par un relecteur anonyme en plus des relecteurs du CS et Laurent Jégou prie de remercier Thomas Granier pour sa fructueuse collaboration.

Laurent Jégou enverra début juillet une lettre de cadrage aux participants du congrès arrageois car le calendrier est très serré.

Congrès de Jérusalem (2017) :

Thème : Les vivants et les morts dans les sociétés médiévales ;

47 propositions, beaucoup plus que d'habitude. Le comité scientifique se réunit le 13 juin pour trancher.

En cas de problème (interdiction par le Quai d'Orsay...), tout a été réservé (amphithéâtres, salles...) à Francfort par Pierre Monnet.

Rencontres de Blois 2016 : Carte blanche (table ronde d'1h30) sur « Enseigner l'histoire du Moyen Âge au XXI^e siècle », qui sera organisée par Antoine Destemberg (panel : F. Collard, N. Offenstadt et J. Alazard). La présidente de la SOPHAU, Catherine Grandjean sera aussi présente et Véronique Gazeau participera à la table ronde organisée par la SOPHAU sur l'enseignement de l'histoire ancienne.

Claude Gauvard évoque le **CTHS** :

Le problème est celui de l'argent, puisque le président du CTHS a le droit de signature pour l'argent qui lui est attribué, mais en réalité concrètement la dotation est liée à l'École nationale des chartes (depuis le décret de 2007). C'est le directeur de l'École des chartes qui doit signer pour la comptabilité. Le dernier directeur de l'École a refusé de laisser la délégation comme c'était la coutume auparavant ; le CTHS a été dépouillé de son fond de

roulement et se trouve avec des dettes de 800.000 euros en raison d'un changement de gestion comptable (la dette est fictive, résultant d'un jeu de comptabilité, mais elle dépend aussi de la gestion des stocks, qui est devenue très lourde en raison de l'importance des stocks du CTHS). Le décret est très ambigu et tout dépend donc de la personne qui dirige l'ENC. Un certain nombre de personnels a été enlevé au CTHS dans ce contexte. Le nouveau directeur du CTHS, chartiste, venu du privé, est efficace dans cette situation. Le ministère a confié à l'Institut la constitution d'une commission qui a reconnu que le CTHS a une action scientifique réelle en plus du maillage des sections spécialisées. De cette crise peut donc advenir une chose positive pour le CTHS, mais il faut que le CTHS s'en sorte tout d'abord. La crise est donc en grande partie conjoncturelle, un peu structurelle, et personnelle aussi. Véronique Gazeau souligne le niveau très intéressant des interventions du dernier congrès de Rouen auquel elle a assisté. Claude Gauvard rappelle que beaucoup d'étrangers y participent.

Élodie Lecuppre Desjardin (CNU) a participé à la **commission universitaire de l'APHG** et pense à une espèce de test pour les étudiants de premières années de Licence. Le problème du taux d'échec en 1^{ère} année est largement attribué à l'incompétence des enseignants par le ministère. Il s'agirait donc de constituer un dossier sur lequel s'appuyer pour répondre au ministère. Il s'agirait de faire passer un test de 15 questions de connaissances historiques et 3 questions de syntaxe. Il faudrait que les collègues fassent remplir le test la première semaine à une échelle la plus vaste possible, en s'organisant entre collègues d'histoire médiévale ou ancienne. Il sera également demandé la section du bac, la mention et si l'Histoire est le premier choix de l'étudiant. Pour participer, il faudrait joindre Élodie Lecuppre Desjardin au mois de juin.

Michèle Gaillard rappelle que cependant le ministère sait bien quelle est la situation. S'il s'agit de travailler sur la pédagogie, pourquoi pas.

J.-Ph. Genet trouve que ce test n'est pas bien adapté car les remarques sur la langue n'ont rien à y faire, mais, si un tel test devait être mis en place, il y manquerait plutôt quelque chose sur la capacité à placer les grands fleuves, etc.

Véronique Gazeau dit qu'à Caen aussi ce type d'exercices peut être fait pendant la première semaine de cours en Licence 1 (exercices en bibliothèques notamment).

Claudine Delacroix-Besnier annonce que les actes de l'ouvrage issu du symposium en l'honneur d'E. Patlagean viennent de sortir. Le titre figurera dans la prochaine *Lettre* de la SHMESP.

Le Bureau de la SHMESP